«Françoise Férat - Débat sur les conditions de la réussite à l'école»

03/10/2012

Françoise Férat - Débat sur les conditions de la réussite à l'école

Françoise Férat a participé au débat sur les conditions de la réussite à l'école, qui a eu lieu aujourd'hui au Sénat.

Elle a rappelé l'**importance de l'attention qu'il faut porter à la réussite éducative des élèves**.

L'école de la République doit être une chance. Une chance pour chacun des élèves d'acquérir des savoirs : savoir-penser, savoir-faire, et savoir-vivre.

L'école obligatoire ne signifie malheureusement pas l'égalité des élèves. D'une famille à l'autre, d'une origine sociale à une autre, d'un établissement à l'autre, les élèves ne sont pas égaux en matière de réussite scolaire.

Or, **il est indispensable que notre système éducatif puisse assurer cette égalité**. C'est le socle du pacte républicain.

La réussite scolaire doit s'apprécier individuellement, élève par élève, au regard non seulement de ses progrès dans l'apprentissage des connaissances, mais surtout, de son développement personnel et social.

150 000 jeunes sortent prématurément du système scolaire, il faut agir !

Le sénateur a également rappelé qu'il ne fallait pas oublier **l'importance de l'orientation des élèves**. Elle est primordiale. Elle doit être parfaitement adaptée à chaque jeune, pour que l'échec scolaire ne soit pas une fatalité. Toutes les formations doivent être privilégiées.

Dès lors qu'un jeune est correctement orienté, la formation choisie sera logiquement la bonne, que ce soit dans une des filières générales, professionnelles, en apprentissage ou en alternance.

Il est impératif que tous les acteurs participants à la réussite de l'enfant soient concernés : les parents, les enseignants, les conseillers d'orientation… et bien évidemment le jeune.

Nombres de travaux, rapports, dans le cadre de diverses missions, ont été réalisés ces dernières années, dans le cadre législatif ou institutionnel.

Si ces travaux ont été et sont nécessaires, **le temps de la réflexion doit laisser place aujourd'hui à celui de l'action**.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC